L’accord sur les retraites complémentaires validé

Publié le 30 octobre 2015

L’accord trouvé par les partenaires sociaux sur les retraites complémentaires montre que le dialogue social, mené avec responsabilité, permet de bâtir des solutions innovantes et d’amener à des réformes structurelles.

Le système mis en place permettra un pilotage efficace des régimes de retraite complémentaire afin de les adapter à la situation économique et sociale future et de les pérenniser.

Pour la première fois, les comportements des salariés sont intégrés pour inciter chacun à travailler, s'il le souhaite, un peu plus longtemps. Cet accord permet de créer un premier dispositif de retraite à la carte.

Il s’agit d’un succès collectif pour tous les signataires, et pour l'économie de notre pays.

Voir la déclaration de Claude Tendil.